



La séance se tiendra le **mardi 11 janvier 2022 à 20 h**, à l'endroit habituel des sessions, soit au 270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest.

La session sera précédée d'une séance de travail à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2021

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 14 DÉCEMBRE 2021

6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

7. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. ADMINISTRATION

9.1 Contribution financière au centre de prévention du suicide de Lanaudière-2022

9.2 Crévale- JPS2022

9.3 Demande de subvention

9.4 MTQ – Autorisation d'un chemin de détour

10. RÉGLEMENTATION

10.1 Adoption du règlement 140-2022 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2022 et les conditions de leur perception,

11. RAPPORTS FINANCIERS

11.1 Présentation et approbation des comptes

12. VARIA

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE